

Informations de base	
<b>2023/3045(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)	
<b>Subject</b>	
4.15.05 Restructurations industrielles, délocalisations et licenciements, Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/12/2023	Publication du document de base non-légal	C(2023)08458	
18/12/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
17/01/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		